

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

La séance du conseil municipal se tiendra en mairie - salle consulaire le

Lundi 12 mai 2025

à 19h00

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2025

FINANCES

1. Carte Achat public - Renouvellement du contrat

URBANISME

2. Convention tourisme – Extension et rénovation d'un bâtiment à usage d'hébergement touristique « Manoir Résidence Annecy Lac et Montagne »

FONCIER

3. Retrait de la délibération n° 2024.91 portant sur l'acquisition de la parcelle AO 721 située route des Grand Champs

RESSOURCES HUMAINES

4. Création d'un emploi permanent – Service ressources humaines
5. Recrutement d'un agent contractuel A.S.V.P sur un emploi non-permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité

ADMINISTRATION GENERALE

6. Convention de mise à disposition de locaux municipaux au profit du Centre de Pratique Musicale du Lac
7. Grand Annecy – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de la valorisation des déchets
8. Grand Annecy – Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau

Information sur les marchés et décisions conclus depuis le conseil municipal précédent.

En Mairie,
Saint-Jorioz, le 30 avril 2025

Le Maire,
Michel BEAL

